

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 18083

Numéro SIREN : 312 379 076

Nom ou dénomination : SAINT-GOBAIN ISOVER

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2021 sous le numéro de dépôt 48524

SAINT-GOBAIN ISOVER

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale
SAINT-GOBAIN ISOVER
Tour Saint-Gobain
12 place de l'Iris
92400 Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAINT-GOBAIN ISOVER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valeur d'inventaire des immobilisations financières et participations

La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon la méthode décrite dans la note 2.2.1 « Immobilisations et amortissements » de l'annexe relative aux principes comptables et méthodes d'évaluation.

Nous avons revu l'approche utilisée par la société et, sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 31 décembre 2020.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SAINT-GOBAIN ISOVER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler

**COMPTES ANNUELS
ET ANNEXE**

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements / Dépréciations</i>	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement			0	0
Frais de recherche et développement	24 138 331	21 485 454	2 652 877	4 305 355
Concessions, brevets et droits similaires	15 151 953	12 358 040	2 793 913	2 464 374
Fonds commercial	8 037 669	8 030 034	7 635	10 331
Autres			0	0
Immobilisations incorporelles en cours	1 793 143		1 793 143	2 426 754
Avances et acomptes			0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	21 669 992	6 263 145	15 406 847	15 314 945
Constructions	87 549 294	46 320 014	41 229 280	40 768 356
Installations techniques, matériel, outillage	294 857 467	201 207 230	93 650 237	101 091 975
Autres	6 880 268	5 328 055	1 552 213	1 580 202
Immobilisations corporelles en cours	16 641 717		16 641 717	14 083 251
Avances et acomptes			0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence			0	0
Autres participations	1 180 949 069	34 419 552	1 146 529 517	1 143 956 518
Créances rattachées à des participations	22 867		22 867	22 867
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 812 200		1 812 200	1 812 200
Prêts	2 953 209		2 953 209	2 693 600
Autres immobilisations financières	39 839	37 527	2 313	46 948
ACTIF IMMOBILISE	1 662 497 020	335 449 050	1 327 047 970	1 330 577 676
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	20 638 598	3 613 695	17 024 903	18 775 036
En-cours de production de biens			0	0
En-cours de production de services			0	0
Produits intermédiaires et finis	26 136 255	1 639 839	24 496 415	26 513 869
Marchandises	3 065 464	0	3 065 464	3 648 553
Avances et acomptes versés sur commandes	457 818		457 818	694 994
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	113 022 749	2 590 538	110 432 210	114 459 995
Autres	22 119 524	0	22 119 524	39 827 729
Capital souscrit et appelé, non versé			0	0
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres			0	0
Autres titres			0	0
Instruments de trésorerie			0	0
Disponibilités	1 623 565		1 623 565	7 616 097
Charges constatées d'avance	53 451		53 451	964 916
ACTIF CIRCULANT	187 117 423	7 844 073	179 273 350	212 501 189
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif	158 917		158 917	17 981
TOTAL GENERAL	1 849 773 359	343 293 123	1 506 480 236	1 543 096 847

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>
Capital	45 750 000	45 750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	4 575 000	4 575 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	26 840 412	17 918 149
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	67 697 362	68 532 263
Subventions d'investissement	1 264 893	1 246 922
Provisions réglementées	52 860 540	53 124 057
CAPITAUX PROPRES	198 988 207	191 146 391
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	0	0
AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques	1 630 575	1 435 569
Provisions pour charges	22 805 530	23 942 526
PROVISIONS	24 436 104	25 378 094
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 041 338	6 905 228
Emprunts et dettes financières divers	1 122 352 822	1 135 894 196
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	362 158	116 624
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 742 826	78 104 220
Dettes fiscales et sociales	34 965 246	36 269 383
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 847 962	4 812 501
Autres dettes	51 717 883	64 454 212
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 283 030 234	1 326 556 363
Ecart de conversion passif	25 690	15 998
TOTAL GENERAL	1 506 480 236	1 543 096 847

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>
Ventes de marchandises	151 225 804	120 309	151 346 113	146 316 731
Production vendue de biens	289 303 368	7 475 318	296 778 686	318 143 199
Production vendue de services	24 597 815	5 138 720	29 736 535	51 562 040
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	465 126 987	12 734 347	477 861 333	516 021 970
Production stockée			-1 725 386	-87 590
Production immobilisée			0	0
Produits nets partiels sur opérations à long terme			0	0
Subventions d'exploitation			0	1 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			11 051 103	9 975 505
Autres produits			35 691 958	39 303 606
PRODUITS D'EXPLOITATION			522 879 008	565 214 491
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			87 838 268	102 801 516
Variation de stock (marchandises)			583 089	60 794
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			73 772 522	81 881 643
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 273 158	-5 046 774
Autres achats et charges externes			160 332 317	177 606 725
Impôts, taxes et versements assimilés			10 726 698	11 020 194
Salaires et traitements			60 453 396	64 105 626
Charges sociales			28 432 580	33 008 158
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			23 147 972	21 735 146
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 738 658	6 138 150
Dotations aux provisions			1 867 000	4 637 556
Autres charges			6 111 043	6 792 570
CHARGES D'EXPLOITATION			462 276 702	504 741 303
RESULTAT D'EXPLOITATION			60 602 306	60 473 187
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			30 862 315	32 836 967
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			-119	933
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges			22 368	34 404
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			30 884 565	32 872 305
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			6 098 575	22 368
Intérêts et charges assimilées			19 036 122	18 879 214
Différences négatives de change			46 355	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			25 181 051	18 901 582
RESULTAT FINANCIER			5 703 513	13 970 723
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			66 305 820	74 443 911

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 512	133 059
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	367 321
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	5 715 829	7 560 453
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 752 342	8 060 832
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	753 835	1 981 361
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	666 116	631 146
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	4 904 173	6 711 056
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 324 124	9 323 562
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-571 782	-1 262 730
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	115 671	372 535
Impôts sur les bénéfices	-2 078 994	4 276 383
TOTAL DES PRODUITS	559 515 915	606 147 628
TOTAL DES CHARGES	491 818 553	537 615 365
BENEFICE OU PERTE	67 697 362	68 532 263

SAINT GOBAIN ISOVER

Société Anonyme au Capital de 45 750 000 euros

Siège Social

Tour Saint Gobain – 12 place de l'Iris

92400 COURBEVOIE

R.C.S. 312 379 076 00168

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2020

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
1.1. Impacts liés à la pandémie de Covid-19	7
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	8
2.1. Principes comptables.....	8
2.2. Principales méthodes utilisées.....	8
2.2.1. Immobilisations et amortissements	8
2.2.2. Stocks.....	9
2.2.3. Créances	9
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises	10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants.....	10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	10
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	10
2.2.8. Chiffre d'affaires.....	10
3. NOTES SUR LE BILAN.....	11
3.1. Immobilisations	11
3.2. Actif circulant	14
3.3. Capitaux propres	15
3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif	16
3.5. Etat des créances et dettes par échéances	17
3.6. Comptes rattachés.....	18
3.7. Transactions avec des entreprises liées	18
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	19
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	19
4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	19
4.3. Résultat financier	20
4.4. Résultat exceptionnel	20
4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	21
4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	22
4.7. Transferts de charges	23
5. AUTRES INFORMATIONS.....	23
5.1. Engagements financiers	23
5.2. Effectif moyen.....	23
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	24
5.4. Consolidation.....	24
5.5. Intégration fiscale.....	24
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan.....	24
5.7. Autres éléments significatifs.....	24
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	24

L'activité de la société est la fabrication de fibres de verre.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29 mars 2021 par le Conseil d'administration.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 477 861 K€ au 31/12/2020 contre 516 022 K€ au 31/12/2019, soit une diminution de 7.40 %.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 60 602 K€ au 31/12/2020 contre 60 473 K€ au 31/12/2019, soit une augmentation de 0.21 %.

Dans le contexte inédit de la pandémie de coronavirus, les estimations et hypothèses utilisées par la Société au cours de l'exercice 2020 ont pris en compte les impacts de la crise de Covid-19, dont les principaux sont décrits dans la note ci-dessous.

1.1. Impacts liés à la pandémie de Covid-19

L'activité de la Société a été fortement impactée par la pandémie de Covid-19 au cours du premier semestre 2020, alors que le second semestre aura vu un quasi-retour à la normale.

Dans ce contexte, les mesures prises par la Société pour faire face à la crise engendrée par la pandémie se sont manifestées à la fois par des décisions rapides prises dans le respect des priorités principales du Groupe Saint-Gobain :

- La santé et la sécurité des collaborateurs et autres parties prenantes,
- Le suivi du niveau de trésorerie de la Société, avec des mesures strictes d'adaptation de l'outil industriel, de réduction des coûts et des investissements et de contrôle du besoin en fonds de roulement, accompagnant les actions spécifiques de renforcement de la trésorerie du Groupe Saint-Gobain. Les dispositifs de report d'échéances fiscales et sociales n'ont pas été utilisés par la Société.
- La poursuite du service aux clients, avec un recours accru au digital dès le début de la crise, poursuivi par la mise en place de nouveaux services pour adapter les solutions aux besoins post-coronavirus.
- La préparation précoce des conditions de redémarrage des installations commerciales, industrielles et logistiques, qui a permis d'accompagner au mieux la reprise dès que les mesures restrictives ont été levées.

Parallèlement à un ajustement des niveaux de production et à des mesures de réduction des coûts, la Société a pu utiliser les dispositifs de soutien mis en place par le gouvernement en France. Elle a notamment bénéficié, principalement au cours du 1^{er} semestre 2020, des mesures de chômage partiel, comptabilisées en réduction des charges salariales afférentes.

Les charges générées par les mesures prises en réponse à la crise de Covid-19, qu'elles soient liées aux dépenses spécifiques de protection sanitaire (masques, gel hydroalcoolique, tests...) ou aux adaptations de l'outil industriel à la demande (charges fixes non absorbées du fait de la baisse d'activité), ont été intégralement comptabilisées en charges opérationnelles.

Les effets de la pandémie, bien qu'en très forte atténuation au cours du second semestre, ont néanmoins été considérés dans la valorisation des actifs à la date de clôture.

La revue des comptes clients suite aux conséquences de la crise de Covid-19 n'a pas fait apparaître de risques majeurs de défaut de paiement.

Les frais fixes liés à la sous-activité imputable à la crise de Covid-19 ont été exclus de la valorisation des stocks.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**2.1. Principes comptables**

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Principales méthodes utilisées**2.2.1. Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production. Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La Société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

En revanche, les coûts de développement correspondant à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont enregistrés en immobilisations incorporelles pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée du projet, n'excédant pas 5 ans. Aucun frais de Recherche et Développement n'a été capitalisé en 2020. Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisés ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations incorporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

Les fonds commerciaux sont amortis linéairement sur une durée de 25 ans.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un an ou de trois ans à compter de leur date d'acquisition.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Construction : entre 15 et 30 ans - Linéaire
- Agencement et aménagement : entre 3 et 30 ans - Linéaire ou Dégressif
- Matériel et outillage industriel (dont four) : entre 2 et 20 ans - linéaire ou dégressif
- Mobilier : 8 ans : Linéaire ou Dégressif
- Matériel de transport et de manutention : 5 ans - Linéaire
- Matériels informatiques : Entre 3 et 5 ans - Linéaire ou Dégressif

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition. Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés selon la méthode du prix de revient complet de production, qui comprend les coûts directs et indirects de production. Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est calculée :

- Pour tous les produits en tenant compte du taux de rotation de stock et/ou éventuellement de l'obsolescence et de leur état qualitatif.
- Pour les produits fabriqués et marchandises, lorsque la valeur brute augmentée des frais proportionnels de commercialisation devient supérieure à la valeur nette de réalisation.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société Saint-Gobain Isover a cédé en décembre, à la société d'affacturage Eurofactor, 19 456 K€ de créances.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les charges et les produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances à moins d'un an bénéficiant d'une couverture spécifique figurent au bilan au cours garanti correspondant. Les autres dettes, créances et disponibilités en devises sont converties au taux de clôture, la différence résultant de cette actualisation figurant en "écart de conversion". Une provision pour pertes de change est constituée pour faire face aux pertes latentes non couvertes.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de SG Glass France et d'un compte courant de financement auprès de la Compagnie de Saint Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Les engagements de la société au 31.12.2020 correspondant aux indemnités de départ à la retraite des salariés s'élèvent à 16 496 890 €.

Les engagements de la société au 31.12.2020 correspondant aux indemnités pour médailles du travail des salariés s'élèvent à 1 832 612 €.

Ces engagements sont comptabilisés en provision pour charges.

Les hypothèses de calculs de ces engagements sont les suivantes :

- Taux annuel d'inflation : 1,50%
- Taux annuel de revalorisation des salaires : 5,50% avant 35 ans, 3,20% entre 35 et 50 ans et 1,90% au-delà
- Taux annuel d'actualisation : 0.80%
- Table de mortalité : TGFH 05

La méthode de calcul des engagements retenue est la "méthode des Unités de Crédit Projetées – Projected Unit Credit Method", méthode rétrospective avec projection des salaires de fin de carrière et prorata des droits au terme en fonction de l'ancienneté.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises et de produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

Le chiffre d'affaires est également constitué de redevances intercompagnies et prestations de services facturées au fur et à mesure de leur exécution selon les modalités prévues aux contrats.

3. NOTES SUR LE BILAN**3.1. Immobilisations****a) Immobilisations incorporelles**

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 1 311 K€ et concernent :

- Frais de recherche et développement 0 K€
- Logiciels 165 K€
- Immobilisations en cours 1 146 K€

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 3 270 K€.

Aucune dépréciation exceptionnelle n'a été constatée.

La société n'a mis aucune immobilisations au rebut

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 16 175 K€ et la dotation aux amortissements à 19 878 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 3 596 K€, dégageant ainsi une moins-value nette de 666 K€.

Les immobilisations en cours en fin de période s'élèvent à 16 642 K€ et correspondent principalement à des investissements portant sur des projets suivant :

- ANTI-POLLUTION pour 461 K€
- AUGMENTATION DE CAPACITE DE PRODUCTION pour 338 K€
- CONDITIONNEMENT / EMBALLAGE pour 46 K€
- ENERGIE pour 331 K€
- FOUR / ETUVE pour 1075 K€
- HYGIENE ET SECURITE pour 3175 K€
- LOGEMENT & EQUIPEMENTS SOCIAUX pour 111 K€
- LOGISTIQUE pour 1691 K€
- MAINTENANCE DES INSTALLATIONS pour 6105 K€
- NOUVEAUX PRODUITS pour 1686 K€
- QUALITE pour 99 K€
- TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION pour 189 K€
- RECHERCHE & DEVELOPPEMENT pour 629 K€
- PRODUCTIVITE pour 706 K€

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations est de 8 671 K€ et se traduit principalement par : une augmentation du capital d'Isonat pour 10 000K€ et d'une diminution du capital de SG Ukraine Products pour 1 500K€.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques (en milliers d'Euros)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 177 106	10 283	(1 612)	1 185 777
TOTAL	1 177 106	10 283	(1 612)	1 185 777

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en euros)

Sociétés détenues	devise	Capital (en devise)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devise)	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en euros)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en euros)
FILIALES											
EUROCOUSTIC	EUR	4 000 000,00	11 926 085	100,00	18 761 640	18 761 640			70 701 134	1 100 000	562 540
PLAFOMETAL	EUR	200 960	3 877 891	100,00	17 926 963	6 145 963			15 960 591		(1 482 453)
SG PLACO	EUR	198 221 900	19 379 005	100,00	1 040 004 000	1 040 004 000			44 716 818	23 144 450	78 287 040
ECOPHON	EUR	571 875	1 822 221	49,99	285 842	285 842			6 187 836	224 813	465 184
FIBERGLASS - COLOMBIE	COP	20 379 000	48 479 000	55,00	8 289 219	8 289 219			14 807 000		1 127 000
SGCP UKRAINE	UAH	74 843 000	38 735 000	99,99	22 009 914	7 684 914			10 611 000		837 000
ISONAT	EUR	1 270 000	128 576	100,00	32 054 999	27 054 999			15 561 450		(16 693)
PARTICIPATIONS											
SG RECHERCHE	EUR	21 121 875	94 009 568	21,58	5 443 131	5 443 131			58 681 674	1 078 628	5 948 892
SAMIN	EUR	1 550 062	1 651 224	19,60	850 413	850 413			23 707 729	198 126	729 925
SG CONCEPTION VERIERE	EUR	30 000	0	28,57	9 000	9 000			5 158 945	46 754	5 197
AUTRES < 10% du capital											
SG PPC SAS	EUR	199 101 022	2 506 577 714	1,78	32 000 397	32 000 397			160 901	5 069 544	59 805 064
AUTRES participations étrangères											
CSR GUANGDONG - CHINE	CN			15	3 313 552	0					
EXELTIUM	EUR			1	1 812 200	1 812 200					
TOTAL					1 182 761 269	1 148 341 718				30 862 315	

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i> (en milliers d'euros)	<i>Immobilisation au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations au cours de l'exercice</i>	<i>Diminutions au cours de l'exercice</i>	<i>Transfert</i>	<i>Immobilisation à la fin de l'exercice</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
FONDS COMMERCIAL	8 038				8 038
COÛT DE DEVELOPPEMENT	24 138	0		0	24 138
BREVET et LICENCES	13 207	165	0	1 779	15 151
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0				0
TERRAINS	21 048	132	0	489	21 669
CONSTRUCTIONS	84 563	(89)	(46)	3 121	87 549
INSTALLATIONS TECHNIQUES ET OUTILLAGES	286 728	4 338	(1 530)	5 322	294 858
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 587	38	(2 009)	264	6 880
IMMOBILISATIONS EN COURS	16 511	12 912	(11)	(10 975)	18 435
AVANCES et ACOMPTES	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 177 106	10 283	(1 612)	0	1 185 777
TOTAL	1 639 925	27 779	(5 208)	(0)	1 662 496

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continué d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Le détail du fonds commercial se décompose comme suit

<i>EN EUROS</i>	<i>VALEUR NETTE</i>	<i>Specificités</i>	<i>DETAILS</i>
FONDS COMMERCIAL	7 635	<u>Origine :</u>	
		Reçu en apport SGI en 1979	7 970 287
		Reçu en apport Orgel en 1998	67 382
		taux amortissement 4% à compter de 1984	(8 030 034)
			7 635

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en milliers d'euros)		Amortissement au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnel		Amortissement à la fin de l'exercice
			Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	I	38 604	3 270	0			41 874
DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	II	0					0
TOTAL		38 604	3 270	0	0	0	41 874
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	III	242 170	19 878	(2 930)			259 118
DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IV	0		0			0
TOTAL		242 170	19 878	(2 930)	0	0	259 118
TOTAL		280 774	23 148	(2 930)	0	0	300 992

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

Eléments (en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks marchandises	3 065	0	3 065
Stocks produits finis	26 136	(1 640)	24 496
Stocks matières premières	5 591	(522)	5 069
Stocks pièces détachés et emballages	12 528	(3 091)	9 437
Stocks CO2	2 520	0	2 520
TOTAL	49 840	(5 253)	44 587

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

Rubriques (en milliers d'euros)	Dépréciation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Dépréciation à la fin de l'exercice
Stocks	4 484	5 253	(4 484)	5 253
Créances	1 993	2 485	(1 887)	2 591
TOTAL	6 477	7 738	(6 371)	7 844

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 45 750 000 euros, se compose de 3 000 000 actions d'une valeur nominale de 15,25€ chacune, détenues à hauteur de 99,99% par SPAFI.

b) Variation des capitaux propres

Intitulé (en euros)	31/12/2019	Impact change- ment de méthode	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Autres	31/12/2020
Capital Social	45 750 000,00						45 750 000,00
Prime d'émission							
Ecart de réévaluation							
Reserve légale	4 575 000,00						4 575 000,00
Réserves ordinaires							
Report à nouveau	17 918 148,98		8 922 262,53				26 840 411,51
Résultat de l'exercice	68 532 262,53		(8 922 262,53)	(59 610 000,00)	67 697 362,11		67 697 362,11
Total Capitaux Propres	136 775 411,51	0,00	0,00	(59 610 000,00)	67 697 362,11	0,00	144 862 773,62
Acompte sur dividendes							
Provisions règlementées	53 124 056,98					(263 516,52)	52 860 540,46
Subvention d'investissement	1 246 922,40					17 971,00	1 264 893,40
Total Capitaux Propres	191 146 390,89	0,00	0,00	(59 610 000,00)	67 697 362,11	(245 545,52)	198 988 207,48

c) Provisions règlementées

Intitulé (en milliers d'euros)	31/12/2019	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Provision pour investissement					
Provision pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	53 124		4 744	(5 008)	52 860
Autres provisions règlementées					
TOTAL	53 124	0	4 744	(5 008)	52 860

3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Rubriques (en milliers d'euros)	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provision retraite	5 431	61	(489)	(338)	4 665
Provision Indemnités de fin de carrière	12 070	885	(185)	(939)	11 831
Provision autres avantages LT personnel	1 461	456	(67)	(17)	1 833
Provision litiges qualités	628	250	0	0	878
Provision risques perte de change	22	172	0	(22)	172
Provision risques divers LT	280	0	(280)		0
Provision risques personnel LT	2 324	375	(301)	(302)	2 096
Provision réaménagement sites	0	0	0	0	0
Provision dépollution	2 868	0	0	(29)	2 839
Provision impôts	122	0	0	0	122
Provision restructuration	172	0	0	(172)	0
TOTAL 1	25 378	2 199	(1 322)	(1 819)	24 436
Provision pour dépréciations :					
Sur actif circulant	6 477	7 739	(64)	(6 308)	7 844
Sur autres actifs immobilisés	28 574	5 927	0	(44)	34 457
TOTAL 2	35 051	13 666	(64)	(6 352)	42 301
TOTAL GENERAL	60 429	15 865	(1 386)	(8 171)	66 737

3.5. Etat des créances et dettes par échéances

ETAT DES CREANCES ET DETTES PAR ECHEANCES

Eléments <i>(en milliers d'euros)</i>	Montant Brut	Échéance à un an au plus	Échéance +1 an -5 ans	Échéance + 5 ans
Actif Immobilisé :				
. prêts	2 976	116	0	2 860
. autres immobilisations financières	40	40		
Actif circulant :				
. créances clients (1) (2)	113 023	113 023		
. créances diverses (2)	22 120	22 120		
<i>personnel</i>	259	259		
<i>organismes sociaux</i>	92	92		
<i>état</i>	13 441	13 441		
<i>groupe et associés (4)</i>	7 103	7 103		
<i>débiteurs divers</i>	1 225	1 225		
Charges constatées d'avance :	53	53		
TOTAL	138 212	135 352	0	2 860
. emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	1 041	1 041		
. emprunts et Dettes financières diverses (5)	1 122 353	148 014	520 106	454 233
Dettes d'exploitation et diverses (3)	159 637	159 637		
<i>fournisseurs, comptes rattachés</i>	64 743	64 743		
<i>personnel cptes rattachés</i>	18 046	18 046		
<i>organismes sociaux</i>	9 059	9 059		
<i>Etat</i>	7 861	7 861		
<i>dettes immobilisations cptes rattachés</i>	7 848	7 848		
<i>groupes et associés</i>				
<i>autres dettes</i>	52 080	52 080		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	0	0		
Produits constatés d'avance :				
TOTAL	1 283 031	308 692	520 106	454 233

(1) dont 6 127 K€ d'effets à recevoir

(2) dont 2 616 K€ de produits à recevoir

(3) dont 108 978 K€ de charges à payer

(4) dont 0 K€ de compte-courant avec SG Glass France

(5) dont 1 115 920 K€ concernant les emprunts et intérêts courus auprès de la Compagnie Saint Gobain et 6 432 K€ de compte courant avec SG Glass France

3.6. Comptes rattachés

Les **charges constatées d'avance** s'élèvent à 53 K€ et sont principalement constituées de :

- Assurances 53 k€

Les **produits à recevoir**, qui s'élèvent à 2 616 K€ sont constitués par :

- Redevances à recevoir pour 501 K€
- Avoirs à recevoir pour 250 K€
- Factures à établir pour 1 644 K€
- Autres pour 221 K€

Les **charges à payer**, qui s'élèvent au total à 119 898 K€, sont constituées principalement :

- De factures non parvenues pour 39 513 K€
- Emprunts et dettes financières divers pour 10 920 K€
- De dettes fiscales et sociales pour 28 469 K€
- De rabais remises et ristournes pour 40 947 K€
- Autres pour 49 K€

3.7. Transactions avec des entreprises liées

Aucune transaction n'a été conclue avec des parties liées qui soit significative et à des conditions anormales de marché.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

par secteur géographique

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2020</i>	<i>Total 31/12/2019</i>	<i>Variation %</i>
France	465 127		465 127	489 085	-4,90%
Etranger		12 734	12 734	26 937	-52,73%
TOTAL	465 127	12 734	477 861	516 022	-7,40%

Le chiffre d'affaires total net 477 861 k€ se décompose comme suit :

- le CA réalisé en France pour 465 127 K€ représente 97% du CA net total (95% en 2019)
- le CA export pour 12 734 K€ représente 3% du CA net total (5% en 2019)

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2020</i>	<i>Total 31/12/2019</i>	<i>Variation %</i>
Activité Principale	440 529	7 595	448 124	464 460	-3,52%
Divers	24 598	5 139	29 737	51 562	-42,33%
TOTAL	465 127	12 734	477 861	516 022	-7,40%

Le chiffre d'affaires de SG ISOVER est principalement constitué de ventes de produits finis et marchandises pour 94%, soit 448 124 K€, et des produits accessoires (redevances à des sociétés non consolidées ou prestations de services du centre de recherche) pour 6%, soit 29 737 K€.

4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à 16 261 K€.

4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits financiers</i> <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dividendes	30 862
Quote-part de résultat GIE/SCI/SNC	0
Dotations/Reprises financières aux amortissements et provisions	(5 927)
Intérêts financiers nets	(18 141)
Résultat de change (provision perte de change)	(196)
Escomptes	(895)
Intérêts sur créances factorées	0
RESULTAT FINANCIER	5 703

4.4. Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits exceptionnels</i> <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Solde net des dotations/reprises provisions réglementées	264
Solde net des dotations/reprises sur provisions depreciation immobilisations	72
Solde net des dotations/reprises sur provisions restructuration	172
Solde net des dotations/reprises Plan UP + Transfert de charges Plan UP	90
Plus ou moins values de cessions immobilisations	(666)
Charges/produits exceptionnels de gestion	(504)
Charges/produits exceptionnels sur litiges	0
Quote part subventions d'investissement virée au compte de résultat	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(572)

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>Répartition</i>	<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant à taux normal *		36 325	(2 924)	33 401
Résultat exceptionnel à taux normal *		(572)		(572)
Résultat courant à taux réduit **		29 865	(2 320)	27 545
Retenues à la source			(782)	(782)
Résultat exceptionnel à long terme				0
Participations des salariés aux fruits de l'expansion				0
Contribution sociale sur les bénéfices		0		0
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				0
Crédit d'impôt recherche			7 611	7 611
Contribution sur taxe dividende			0	0
CICE			0	0
REGUL IS N-1			494	494
RESULTAT COMPTABLE		65 618	2 079	67 697

* Taux à 28% sur une base d'imposition d'un bénéfice inférieur ou égale à 500K€ et 31% pour un bénéfice supérieur à 500K€.

** Taux réduit à 10%

4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement de la dette future d'impôt de 7 795 K€, calculé au taux de 25.82 %. La dette future ne prend pas en compte la contribution supplémentaire.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires :		
Provision pour hausse de prix		
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires		13 649
Subventions d'investissement		
IFRS16		2
Produits non imposable temporairement :		
Plafonnement TP		
TOTAL ACCROISSEMENTS		13 651
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Provision pour congés payés		(819)
Participation		(30)
A déduire ultérieurement :		
Provisions retraites		(4 259)
Provisions risque client		(686)
Provision plan UP		0
Provisions pour dépréciation des pièces détachées		(39)
Provision restructuration		0
Provision pour impôts		42
Autres		(65)
TOTAL ALLEGEMENTS		(5 856)
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		7 795

IMPOT DU SUR :		
Plus-values différées		
CREDIT A IMPUTER SUR :		
Déficits reportables		
Moins-value à long terme		
Amortissements réputé différé		
		121 507

4.7. Transferts de charges

Les transferts de charges, qui s'élèvent à 2 012 k€, sont constitués par :

- Remboursement assurance lié à l'activité pour 5 K€
- Transfert de charge de personnel pour 1 063 K€
- Transfert de charge divers pour 1 157 K€
- Transfert de charge exceptionnelles pour -213 k€

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 2 882 K€.

La valeur du put sur la société FiberGlass (dette résiduelle) au 31/12/2020 est de 15 959 K€.

Les engagements d'achat vis-à-vis d'Exeltium s'élèvent à 6 987 K€. En contrepartie, SG ISOVER a reçu un engagement de garantie de la Compagnie Saint Gobain pour ce même montant.

Les engagements vis-à-vis des GIE de la Compagnie Saint Gobain s'élèvent à 0 K€.

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 0 K€.

Les ventes de devises à terme s'élèvent à 3 084 K€ et les achats de devises à terme s'élèvent à 859 k€ au 31 décembre 2020.

Le Plan UP se décompose en :

- garantie donnée à la Compagnie de Saint-Gobain au titre de la couverture des unités de performance pour 31 K€.
- les engagements reçus de la compagnie de St Gobain au titre de la couverture des unités de performance au 31/12/2020 sont nuls dans la mesure où les montants provisionnés sont supérieurs aux engagement vis-à-vis des salariés (cours réel < cours couvert).

Le montant des commandes non réceptionnées concernant les immobilisations au 31/12/2020 s'élève à 467 K€.

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition</i>	<i>Total</i>
Cadres	300		300
Agents de maîtrise, techniciens	245		245
Employés	73	37	110
Ouvriers	326		326
TOTAL	944	37	981

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Aucun jeton de présence n'a été perçu par les membres du conseil d'administration.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la Société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain (SIRET 54203953200040), 12 place de l'Iris 92400 Courbevoie.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la Société Saint Gobain ISOVER est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 01/01/1993, la Société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, Société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Enquête de l'Autorité de la concurrence française dans le secteur des produits d'isolation thermique des bâtiments

Le 28 juillet 2014, la société Saint-Gobain Isover et la Compagnie de Saint-Gobain (en tant que société-mère du Groupe Saint-Gobain) ont reçu une notification de griefs de la part de l'Autorité de la concurrence française. Une audience s'est tenue le 11 mai 2016 au terme de laquelle, compte tenu des arguments développés par Saint-Gobain Isover et la Compagnie de Saint-Gobain, l'Autorité a renvoyé le dossier à l'instruction. En octobre 2018, une seconde notification des griefs a été adressée à la société Saint-Gobain Isover et à la Compagnie de Saint-Gobain. L'Autorité y retient à l'encontre de ces deux sociétés un grief de concertation entre 2001 et 2013 sur le marché de fabrication des produits d'isolation thermique.

Saint-Gobain Isover et la Compagnie de Saint-Gobain ont contesté ce grief dans leur réponse à la deuxième notification de grief déposée en janvier 2019.

Un nouveau rapport a été adressé par l'Autorité fin 2019, qui a donné lieu à la remise d'observations en réponse de la part de Saint-Gobain Isover et de la Compagnie de Saint-Gobain le 11 février 2020.

L'audience devant l'Autorité s'est tenue le 6 octobre 2020. Par décision en date du 14 janvier 2021, l'Autorité de la concurrence française a considéré que la concertation alléguée n'était pas établie et a prononcé un non-lieu sur l'ensemble des griefs notifiés. Actis a formé un recours en réformation contre cette décision devant la Cour d'appel de Paris le 01/03/2021.

Sur le plan civil, en mars 2013, la société Actis a assigné Saint-Gobain Isover, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment et le FILMM devant le tribunal de grande instance de Paris pour les conséquences dommageables des faits faisant l'objet de l'enquête de l'Autorité de la concurrence. Par ordonnance en date du 16 décembre 2014, le juge de la mise en état a prononcé un sursis à statuer dans l'attente de la décision de l'Autorité de la concurrence, procédure qui reste suspendue à la date du présent Document.

5.7. Autres éléments significatifs

Neant

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Neant

SAINT-GOBAIN ISOVER
Société Anonyme au capital de 45 750 000 €

Siège Social : Tour Saint-Gobain – 12 Place de l'Iris
92400 COURBEVOIE

312.379.076 R.C.S NANTERRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 17 MAI 2021

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE DU 1ER JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

[...]

[...]

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	67 697 362,11 €
- Dotation à la réserve légale :	

Le montant de la réserve légale étant égal à 10% du capital social, soit 4 575 000 €
Au 31 décembre 2020.

- A titre de dividendes aux actionnaires :	58 500 000,00 €
--	-----------------

Soit 19,50 € pour chacune des 3 000 000 actions composant le capital social.

Ces dividendes seront mis en paiement le 25 mai 2021.

- Affectation au compte report à nouveau :	9 197 362,11 €
. Report à nouveau antérieur (bénéficiaire) :	26 840 411,51 €
. Report à nouveau après affectation (bénéficiaire) :	36 037 773,62 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

- Exercice 2017 : 13,91€ par action soit un dividende total de 41 730 000 € pour 3 000 000 actions.
- Exercice 2018 : 16,39€ par action soit un dividende total de 49 170 000 € pour 3 000 000 actions.
- Exercice 2019 : 19,87€ par action soit un dividende total de 59 610 000 € pour 3 000 000 action

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

[...]

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Christian BOUGEON
Directeur Général

